



CERTIFICAT MEDICAL PLONGEE MINEURS

Je soussigné Docteur

Médecin Fédéral, Médecin diplômé de médecine subaquatique (1) certifie avoir examiné ce jour :

Mr, Mme, Melle

Inscrit(e) sur le séjour de plongée de :

Et déclare :

- qu'il / elle ne m'a pas signalé d'antécédents pathologiques.
- qu'il / elle ne présente pas d'atteinte organique ou fonctionnelle cliniquement décelable entraînant une contre-indication médicale à la plongée.
- qu'il / elle ne présente pas de contre-indication à la pratique des activités sous-marine.

Date :

Signature du représentant légal
Père, Mère, Tuteur

Signature, cachet du médecin

NB : Le certificat médical doit impérativement être établi, pour être recevable, par un médecin agréé FFESSM (liste disponible sur http://medical.ffessm.fr/?page_id=67) ou Médecin diplômé de médecine subaquatique.

Les parents ou tuteurs légaux ainsi que le médecin certifiant avoir pris connaissance des contre-indications médicales à la plongée rappelées dans le tableau ci-après.

L'UCPA attire votre attention sur le fait qu'aucune inscription à un séjour de plongée se déroulant, notamment à l'étranger, ne pourra se faire pour un mineur présentant une suspicion d'asthme

Une contre-visite médicale pourra être réalisée à l'arrivée sur le centre. Cette démarche s'inscrit dans un but sécuritaire.

Le présent certificat, **valable 1 an** sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres au représentant légal qui a été informé des risques médicaux encourus notamment en cas de fausse déclaration.

(1) rayer la mention inutile

CONTRE-INDICATIONS A LA PLONGEE EN SCAPHANDRE (1)

Les contre indications s'appliquent à une pathologie REELLE à confirmer par des examens spécifiques avant la délivrance de tout certificat.

	C.I. DEFINITIVES	C.I. TEMPORAIRES
CARDIO	Toute affection cardiaque évolutive ou chronique séquellaire sous traitement - Cardiomyopathie ischémique grave - Hypertension artérielle sévère Infarctus Artérite stade III – IV Angine de poitrine Tachycardie paroxystique : Bouveret - Traitement par : Anticoagulant – Bêtabloquant Antiaryrhmique	Affection cardiovasculaires à évaluer
O.R.L.	Surdité unilatérale : cophose Déficit audio métrique bilatéral > à 40 db Otospongiose opérée	Episode infectieux. Syndrome vertigineux à évaluer. Problème tubaire itératif. Tympanoplastie à évaluer après impédancemétrie. Ostéomes majeurs du conduit non opéré.
PNEUMO	Asthme Insuffisance respiratoire chronique Pneumothorax spontané Syndrome interstitiel évaluatif : fibrose, pulmonaire Sarcoïdose stade II – III Pleurésie avec liquide.	Pathologie infectieuse. Pleurésie après évaluation par E.F.R. Sarcoïdose : stade I à évaluer après E.F.R.
OPHTALM.	Kératotomie radiaire Kératocone Pathologie de la rétine à évaluer Prothèse ou implant creux	Chirurgie oculaire à évaluer après 1 an. Trainement lourd décollement rétinien à évaluer. Glaucome à évaluer. Altération du champ visuel à évaluer.
NEURO	Epilepsie Traumatisme crânien avec séquelles Perte de connaissance répétitive d'étiologie indéterminée Chirurgie endocrânienne pour affection évolutive.	
PSY		Traitement majeur par antidépresseur anxiolytique neuroleptique
GYNECO.		Grossesse
DENTAIRE		Prothèse amovible : nécessité de l'enlever
DIGESTIF		Reflux gastro-œsophagien diurne ou nocturne
ENDOCRINO	Diabète insulino dépendant	Troubles endocriniens à évaluer. Etat spasmophile à évaluer

TOUTE PRISE MEDICAMENTEUSE OU DE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE DE MODIFIER LE COMPORTEMENT DOIT ETRE APPRECIEE. L'AUTORISATION DE REPRISE DE LA PLONGEE APRES UN INCIDENT OU ACCIDENT DE DECOMPRESSION DOIT ETRE SOUMISE AU MEDECIN REGIONAL DE LA FFESSM.

(1) Il s'agit ici de la pratique d'un sport de masse. Certaines pathologies peuvent permettre la pratique de la plongée dès lors que cette pratique se déroule dans une structure spécifique : un moniteur - un stagiaire